

Projet de programme de la classe terminale de la voie générale

Littérature

série littéraire (L) – enseignement spécifique

L'organisation de la consultation des enseignants est confiée aux recteurs,
entre le lundi 7 mars et le vendredi 22 avril 2011.

Parallèlement au dispositif mis en place dans les académies par les IA-IPR, les
contributions peuvent être envoyées depuis eduscol.education.fr/consultation

7 mars 2011

Littérature

Classe terminale de la série L - Enseignement spécifique

Préambule

Finalités

Au cœur de la série L, l'enseignement de littérature en terminale a pour finalité d'enrichir et de consolider une culture littéraire et humaniste, ouverte sur les problématiques du monde contemporain.

Cet enseignement prolonge, en les spécialisant, les objets d'étude de la classe de première, au carrefour de l'histoire littéraire et de l'étude des genres. Il contribue également à préparer les élèves à des études supérieures dans divers secteurs disciplinaires du champ des Lettres et sciences humaines et à développer chez eux des compétences indispensables à la formation de l'homme et du citoyen.

Dans un esprit de continuité avec l'enseignement d'exploration « Littérature et société » proposé en classe de seconde, il vise à :

- diversifier les approches du texte littéraire ;
- enrichir le dialogue de la littérature avec d'autres langages artistiques et d'autres disciplines ;
- former des lecteurs avertis, informés et curieux, capables de prolonger et d'approfondir les acquis scolaires par des réflexions et des lectures personnelles ;
- développer le jugement, l'esprit critique et l'autonomie des élèves ;
- explorer des problématiques liées à la place de la littérature dans la société contemporaine et donner un aperçu de la variété des secteurs professionnels auxquels les études littéraires donnent accès.

Compétences générales

Les compétences visées par cet enseignement sont celles que l'on peut attendre aujourd'hui de jeunes gens formés dans la série littéraire. Ces compétences sont d'abord des connaissances et des capacités :

- Connaissance d'œuvres littéraires et artistiques variées ;
 - capacité à lire et à enrichir sa culture de manière autonome et personnelle ;
 - capacité à mobiliser ses connaissances à des fins d'analyse, d'interprétation et de comparaison ;
 - capacité à développer son intuition et son esprit de finesse et d'analogie pour apprécier les œuvres.
- Connaissance des grands courants littéraires et artistiques ;
 - capacité à situer les œuvres par rapport à ces courants esthétiques ;
 - capacité à identifier des formes, des traits de style, des phénomènes de reprise ou de variation permettant d'entrer dans le dialogue qu'entretiennent les œuvres entre elles ;
 - capacité à comprendre le fait littéraire en relation avec les autres arts.
- Acquisition des repères nécessaires à la compréhension des œuvres littéraires dans leur contexte historique, social et culturel ;
 - capacité à construire des repères pour contextualiser les œuvres ;
 - capacité à utiliser ces repères pour comprendre la portée et les enjeux d'une œuvre dans son époque et en approfondir l'interprétation.
- Maîtrise d'une approche interdisciplinaire des productions humaines ;
 - capacité à mobiliser et à exercer une culture générale ordonnée, mettant en jeu des savoirs divers et un esprit d'ouverture ;
 - capacité à prendre du recul sur les œuvres du passé et du présent et à porter sur elles un jugement instruit.

- Connaissance de différents langages et formes d'expression artistique, notamment ceux de l'image fixe ou animée ;
 - capacité à établir des relations entre des œuvres relevant de différents arts ;
 - capacité à entrer dans les structures d'un imaginaire et dans un processus de création ;
 - capacité à développer sa propre imagination et son inventivité.
- Connaissance de différents médias, entendus comme moyens d'accès à l'information, à la documentation et au savoir ;
 - capacité à se documenter de manière pertinente, autonome et responsable ;
 - aptitude à tenir compte, dans l'interprétation des textes, de la nature des supports de communication utilisés ;
 - capacité à sélectionner et à hiérarchiser les informations pour les faire servir à la connaissance, à l'argumentation et à la communication ;
 - capacité à synthétiser l'information et à la transposer dans des contextes nouveaux.
- Connaissance approfondie de la langue et de ses usages, exercée par l'étude et par la pratique de diverses formes d'expression ;
 - aptitude à s'exprimer avec aisance et de manière nuancée, précise et convaincante, à l'écrit comme à l'oral ;
 - capacité à formuler et à justifier ses goûts et ses opinions ;
 - capacité à mettre en forme et à exposer ses travaux.

Dans le même temps, l'acquisition de ces connaissances et de ces capacités va de pair avec des attitudes intellectuelles qui se caractérisent par la curiosité, le goût pour la recherche, l'ouverture d'esprit, l'aptitude à l'échange, l'intérêt pour la relation humaine, l'appropriation personnelle des savoirs et la créativité : autant d'attitudes indispensables à une approche fine et nuancée des œuvres littéraires, et des productions humaines en général.

Objectifs pratiques et démarches

La mise en œuvre de l'enseignement de littérature en classe terminale s'inscrit dans la continuité des activités et des méthodes pratiquées durant les premières années de lycée. Le choix de limiter le programme à deux domaines d'étude autorise le professeur à organiser avec souplesse, dans le cadre de sa liberté pédagogique, des séquences d'enseignement fondées sur une problématique littéraire cohérente, permettant aux élèves d'envisager des prolongements et des approfondissements. Pour cela, le professeur veille notamment à :

- proposer des lectures multiples et variées selon les formes déjà connues des élèves (lecture analytique, lecture cursive, lectures complémentaires en correspondance) ;
- diversifier les situations d'expression écrite et orale, sans se limiter à celles qui permettront d'évaluer les élèves à l'examen de fin d'année ;
- poursuivre le travail sur la langue pour permettre une approche fine, nuancée et rigoureuse des textes et des œuvres ;
- encourager l'exploitation de toute la palette des ressources documentaires et numériques, en développant notamment des projets en partenariat avec le professeur documentaliste ;
- créer des liens avec les travaux effectués dans d'autres disciplines, en se rapprochant en particulier des professeurs de langues vivantes et de philosophie.

Programme

Présentation

Le programme de terminale, dans la continuité de la classe de première, explore les questions essentielles à la compréhension du phénomène de la création littéraire au sein de la société.

Tout en consolidant les connaissances sur les contextes de production et de réception des œuvres, il engage les élèves à réfléchir aux liens particuliers qui unissent ces œuvres entre elles, qu'elles appartiennent au seul champ de la littérature ou qu'elles associent plusieurs modes d'expression artistique.

Par l'attention spécifique qu'il porte au processus d'écriture, le programme de terminale invite à une réflexion approfondie sur le statut de l'œuvre, appréhendée comme une dynamique complexe. L'étude

de la littérature, inscrite dans une réalité sociale, contemporaine ou passée, favorise ainsi une mise en perspective éclairante de l'œuvre littéraire au sein du débat culturel, social ou politique.

Le programme fixe deux domaines d'étude choisis pour l'ampleur et la variété des champs d'investigation qu'ils autorisent.

Dans le cadre de ces domaines, un programme d'œuvres est spécifié. Il est renouvelé par moitié tous les ans. Les œuvres au programme constituent un ancrage à la réflexion sur le domaine étudié et non une limitation de l'espace des connaissances à faire acquérir aux élèves. Elles sont accompagnées de pistes de travail qui explicitent le lien qu'elles entretiennent avec le domaine concerné et la perspective d'étude dans laquelle elles ont été choisies.

Domaines d'étude

1. Littérature et langages de l'image

Le dialogue entre les œuvres

Le domaine d'étude « Littérature et langages de l'image » s'inscrit dans le prolongement du travail sur la littérature et l'image réalisé au cours des années précédentes. En classe de première, les objets d'étude orientent déjà la réflexion des élèves vers la découverte des correspondances et des rapports complexes établis entre les textes littéraires et les œuvres d'art en général, ainsi que vers l'éducation aux langages de l'image et des médias. Ces perspectives d'ouverture sont reprises en classe terminale, où l'on souhaite conduire les élèves vers l'étude précise des liens et des échanges qu'entretiennent des formes d'expression artistiques différentes, relevant de la littérature et de l'image.

Ce travail sur le dialogue entre les œuvres, qu'il soit de l'ordre du commentaire, de l'imbrication, de la fusion ou de l'adaptation, amène les élèves à prendre conscience de l'ensemble des relations qui se tissent entre la littérature et les langages visuels et audiovisuels.

On retrouve ici l'esprit de l'enseignement « Littérature et société » : il s'agit d'explorer le champ des études littéraires, les relations entre les lettres et d'autres disciplines artistiques et le rôle majeur qu'elles jouent dans la formation de l'homme et du citoyen. En proposant ce regard croisé entre les œuvres, les contextes, les disciplines et leur perception à travers le temps, ce domaine d'étude invite les élèves à une réflexion féconde sur les différentes formes de création artistique dans l'histoire culturelle, passée ou contemporaine, et sur les modes de réception qui leur sont liés ; mais il les conduit aussi à une analyse critique des langages, des discours, de leurs articulations et de leurs évolutions, qui relève des enjeux fondamentaux des études de Lettres.

Objectifs

L'objectif général est de permettre aux élèves de mettre en regard œuvres littéraires et œuvres relevant des différents langages de l'image. Ils étudieront donc les relations entre ces deux formes de création, leurs différences, leurs correspondances, leurs complémentarités, leurs interactions.

Dans la pratique, et selon les œuvres retenues dans le programme de l'année, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- développer la sensibilité et la conscience esthétique des élèves face à l'œuvre d'art ;
- appréhender les genres visuels et audiovisuels en parallèle avec l'étude des genres littéraires et faire réfléchir les élèves sur leurs relations ;
- ancrer les œuvres dans leur contexte historique par l'approche de grands mouvements culturels pour faire ressortir les liens entre la littérature et les autres arts ;
- élargir la réflexion aux autres formes de langages visuels tels qu'ils sont présents dans la société aujourd'hui (télévision, vidéo, multimédia, internet) pour en comprendre les significations, les effets et les enjeux culturels, voire politiques et sociaux.

Compétences visées

Dans la continuité des enseignements dispensés en seconde et en première, le travail sur ce domaine d'étude doit permettre l'acquisition par les élèves de compétences de lecture, d'écriture et d'expression.

Il s'agit principalement de développer la capacité des élèves à :

- lire, comprendre et apprécier ces œuvres dans la double perspective de leur singularité et de leur intertextualité ;
- convoquer des outils d'analyse et d'appréciation propres aux formes artistiques rencontrées ;
- comparer, en prenant appui sur un jugement instruit, des œuvres issues de langages différents ; dégager des liens, développer des analogies ;
- mobiliser des repères esthétiques et culturels permettant de faire dialoguer les œuvres, dans leur rapport au monde passé et présent ; les situer dans leur époque et leur contexte ;
- exercer et cultiver leur sensibilité artistique et leur imagination ;
- exercer leurs capacités d'appréciation et d'invention.

Contenus

Le choix des œuvres au programme détermine les objectifs que le professeur sera amené à privilégier. Compte tenu de la richesse du domaine, il n'est pas nécessaire d'énumérer ici toutes les orientations possibles. On peut cependant envisager quelques grands types de relations qui permettent de construire des passerelles entre littérature et langages de l'image, visuelle ou audiovisuelle. La relation entre l'œuvre littéraire et l'œuvre visuelle peut être plus ou moins étroite :

- Relation d'imbrication, d'osmose. Les œuvres forment un système organique et leur construction procède d'un même principe de création. Inséparables et interdépendantes, elles offrent à l'étude une réflexion sur les liens entre deux œuvres qui font corps, tout en impliquant des voies d'accès spécifiques.

Ce sont, par exemple, les relations entre poésie, dessin et peinture, ou bien les ouvrages de bande dessinée inscrits dans un cadre littéraire bien identifié ; plus largement peuvent être abordées la question de la disposition plastique du texte sur la page, celle des choix et créations typographiques, celle de la composition et de l'architecture matérielle du livre, etc.

- Relation de composition, d'agrégation. Les œuvres sont reliées dans un processus de signification globale qui en modifie le sens original, mais elles ne sont pas constitutives l'une de l'autre. Si la perception du sens nécessite leur fusion, la création, elle, peut être analysée en distinguant leurs singularités.

Ce sont, par exemple, les parcours visuels qui accompagnent certaines œuvres surréalistes, le double ancrage du texte et de l'image, la pratique du collage ou du montage, etc.

- Relation de commentaire, d'amplification, de dialogue interne ou externe. Les œuvres entretiennent des correspondances d'ordre culturel, thématique, esthétique, génétique, mais ne forment pas une composition solidaire.

Il peut s'agir de créations d'un même artiste accompagnant *a posteriori* ou latéralement son travail premier d'un travail second, de nature artistique différente, ou bien d'une création extérieure, en correspondance, qui fait œuvre en elle-même.

Un grand nombre de textes d'écrivains sur la peinture, la photographie ou la sculpture manifestent avec force le lien entre littérature et langages de l'image. De même, les écrits de peintres ou de sculpteurs permettent de mettre en regard le processus de création, pictural par exemple, avec celui de l'œuvre littéraire.

- Relation d'illustration, de transposition ou d'adaptation. Les œuvres sont ici autonomes puisque le transfert complexe d'un langage vers un autre induit cette indépendance. Ce lien d'inspiration, voire de réécriture, est particulièrement actif entre littérature et cinéma, entre littérature et iconographie, mais il existe aussi avec l'univers musical et particulièrement l'opéra. Les réflexions à conduire avec les élèves concernent à la fois les rapprochements entre les deux langages mais aussi leurs spécificités. Autorité de l'œuvre littéraire, impact émotionnel plus fort du cinéma, sollicitations différentes de l'imaginaire, construction du personnage, de la référence... sont autant de sujets soumis à la discussion et à l'analyse. La représentation polysémique du réel au cinéma, par exemple, ne saurait être réduite à une figuration référentielle.

Dans ce cas comme dans le précédent, le statut culturellement codifié du lien est particulièrement soumis aux variations historiques, notamment dans la réception puis la réécriture. Il fait l'objet, le cas échéant, d'un questionnement d'histoire littéraire qui rend l'œuvre à son contexte socioculturel, artistique et théorique.

Mise en œuvre

La prise en compte des objectifs et des compétences visés doit permettre aux professeurs de proposer des travaux variés de lecture et d'écriture qui complètent la préparation à l'examen. L'ensemble de ces activités orales ou écrites exigent des qualités d'expression, de rigueur et de créativité, ainsi qu'un engagement personnel de l'élève.

Les travaux réalisés pourront consister en écrits d'invention, commentaires, essais critiques, conçus sous des formes variées : imitation, transposition, analyse d'œuvre, pamphlet, manifeste, article, etc. On peut en outre souligner auprès des élèves que les essais critiques en matière de création artistique (peinture, sculpture, cinéma, etc.) supposent une implication et, éventuellement, un engagement polémique de l'énonciateur : l'histoire de l'art, en poésie, en peinture, en musique, en cinéma, au théâtre, est scandée par des querelles successives d'Anciens et de Modernes qui ouvrent la porte à l'innovation et sont à examiner comme éléments de l'histoire culturelle.

L'attention portée au dialogue entre les œuvres trouvera tout naturellement dans les ressources numériques et multimédias des auxiliaires précieux. Pour l'étude du texte comme pour celle de l'image ou du son, ces ressources offrent des perspectives d'enrichissement, d'approche et d'analyse que le professeur pourra exploiter largement, en particulier dans une visée comparatiste.

2. Lire-écrire-publier

L'œuvre et les processus qu'elle engage

Le domaine d'étude « Lire-écrire-publier » permet de diversifier l'approche des œuvres par la prise en compte des processus que mettent en jeu leur création, leur lecture et leur circulation. Il s'agit d'inviter les élèves à une compréhension plus complète du fait littéraire, en les rendant sensibles, à partir d'une œuvre et en relation constante avec son étude et son interprétation, à son inscription dans un ensemble de relations complexes, qui concernent les conditions de sa production comme celles de sa réception et de sa diffusion.

La succession des termes lire-écrire-publier doit être appréhendée comme l'indication d'un continuum dont les différents moments sont en interaction et se déterminent réciproquement : on peut lire pour écrire, écrire parce qu'on lit, ou parce qu'on a lu. On peut, inversement, écrire pour lire ; lire en écrivant, écrire en lisant. On peut écrire pour publier. La publication n'est pas seulement le terme du processus d'écriture, elle en conditionne aussi les formes et le sens. Les modalités d'édition, d'une part, les attentes des lecteurs ou des spectateurs, d'autre part, déterminent le travail des écrivains, qui écrivent pour être lus et reconnus ; mais les œuvres contribuent, elles aussi, à redessiner ces attentes et en jouent de diverses manières.

En favorisant de la sorte une étude dynamique de l'œuvre littéraire, qui permette sa mise en perspective, à la fois dans sa cohérence propre mais aussi dans son contexte de création, de réception, dans les processus qui engagent son écriture, sa lecture, sa vie même, on cherche à en ouvrir l'interprétation au lieu de considérer le texte comme une forme close.

La continuité existe bien entre cette mise en perspective et les ouvertures ménagées par l'enseignement d'exploration « Littérature et société » de la classe de seconde - la réflexion notamment sur l'évolution des supports et sur la manière dont les médias conditionnent la production et la réception des textes. La prise en compte du fait littéraire dans plusieurs de ses dimensions, selon des angles et à des moments divers, est une manière d'en élargir la conscience chez les élèves, de l'envisager en contexte et d'en permettre une compréhension plus complète et plus riche.

Objectifs

Le travail sur ce domaine a pour objectif l'analyse d'une œuvre dans sa globalité, depuis sa genèse jusqu'à sa réception. Le but est d'amener les élèves à une approche renouvelée du texte littéraire, en leur montrant que les auteurs créent en situation, que l'action de publier ou de diffuser une œuvre opère des choix, oriente des modes d'écriture et de lecture.

À ce titre, ce domaine permettra d'aborder l'étude d'une œuvre dans sa diversité, en tenant compte de ses aspects matériels et formels, des avant-textes et des paratextes notamment, et de plusieurs points de vue, en l'inscrivant dans son contexte de création et de publication, mais aussi en considérant les diverses lectures qui en ont été proposées à différentes époques. L'un des objectifs

principaux est donc de rendre les élèves capables d'une contextualisation articulée à l'interprétation et permettant d'en renforcer la pertinence.

On cherchera également à leur faire appréhender trois moments qui caractérisent la production d'une œuvre littéraire : le moment de la publication par lequel elle accède au statut de texte édité, le moment de la création, qui précède, et le moment de la réception, postérieur à celui de la publication ; l'objectif, cependant, est de faire prendre conscience que ces trois moments sont étroitement mêlés et qu'ils se déterminent réciproquement, par le processus d'édition notamment qui, tout à la fois, induit des modalités d'écriture et de lecture du texte et en permet la publication.

Cette découverte pourra emprunter trois grandes perspectives critiques qui se rencontrent : celle des études de genèse qui analysent les phases de l'écriture en repérant les éléments dont se compose l'avant-texte (notes préparatoires, scénarios, plans, brouillons, contraintes et stratégies éditoriales) ; celle des études de sociologie de la littérature qui montrent quelles contraintes sociales et économiques pèsent sur toute production littéraire et qui analysent de quelle façon un écrivain est capable de s'inscrire dans le champ littéraire ; celle des études de réception, attentives à l'analyse du processus de lecture et à son historicité – depuis les réactions des contemporains jusqu'aux interprétations proposées par la postérité.

L'étude de ces processus est menée en étroite liaison avec celle du texte lui-même qui en est le point d'aboutissement ou de référence, en porte les traces, dispose à telle réception, autorise telle ou telle lecture. Il s'agit en somme de faire comprendre aux élèves certains aspects de la vie d'une œuvre.

Cette étude donne ainsi l'occasion de réfléchir aux liens qui existent, pour toute œuvre, entre les formes et les significations qu'elle agence, les dispositifs matériels de sa publication, les stratégies qui la sous-tendent, et ses modalités de production et de réception.

Compétences visées

Dans la continuité des enseignements dispensés en seconde et en première, le travail sur ce domaine d'étude doit permettre l'acquisition par les élèves de compétences de lecture, d'écriture et d'expression.

Il s'agira principalement de développer la capacité à :

- interroger une œuvre selon des perspectives nouvelles et combiner ces approches pour enrichir l'interprétation ;
- prendre de la distance par rapport au texte pour mesurer l'importance de facteurs extérieurs : stratégies éditoriales, dispositifs matériels de publication, modalités d'édition, etc. ;
- rapporter à l'étude d'une œuvre les éléments de contexte déterminant sa production, sa réception et son interprétation ;
- distinguer textes littéraires et non littéraires et en apprécier la qualité dans une perspective critique, de manière fine, nuancée et argumentée ;
- utiliser les connaissances et la culture acquises pour apprécier dans la production contemporaine les genres en émergence, les phénomènes de rupture et d'innovation ;
- explorer et découvrir des processus d'écriture chez les auteurs et les mettre en relation avec ses propres pratiques d'écriture ;
- explorer et appliquer diverses modalités de lecture, notamment oralisées ou théâtralisées, pour donner corps au texte et en varier les formes d'appropriation ;
- prendre en compte les aspects matériels et formels de la publication pour produire et présenter ses propres travaux.

Ainsi, cet enseignement, qui vise à consolider la connaissance du fait littéraire dans sa globalité et dans sa complexité, permet de stimuler chez les élèves le goût de la lecture et de l'écriture et de susciter des comportements de lecteurs avertis, en leur faisant acquérir une conscience critique claire de l'ensemble des phénomènes que recouvrent les actes d'écrire et de lire, tout en invitant à une réflexion sur les pratiques contemporaines de la lecture et de l'écriture.

Contenus

L'intitulé du domaine d'étude invite à considérer trois actes - lire, écrire, publier - qui concourent à l'élaboration d'une œuvre. Mais s'il est utile, pour plus de clarté, de considérer ces trois temps séparément, ou de privilégier tel ou tel d'entre eux, il est indispensable d'en penser l'unité dynamique

et d'en étudier les interactions. Afin de préserver cette approche globale, le contenu de l'enseignement privilégiera une étude conjointe de la réception, de la genèse et de la publication de l'œuvre.

- La réception : publier-lire

L'étude de la réception de l'œuvre conduit à considérer la manière dont l'œuvre a été lue, à l'époque de sa publication, mais aussi, éventuellement, à d'autres époques : on montre ainsi aux élèves qu'il y a une réelle historicité de la lecture, dont l'appréhension suppose la connaissance d'un contexte de réception et plus particulièrement des facteurs socioculturels qui en déterminent les grands traits, ainsi que des représentations, voire des systèmes d'idées qui orientent la réinterprétation des œuvres. On les rend également sensibles à ce qui, dans l'œuvre même, permet ou suscite cette réception ou ces interprétations. Le fait même que l'œuvre littéraire autorise diverses lectures et s'offre par là aux relectures et aux réécritures sera ainsi mis en évidence. Il est nécessaire, pour comprendre comment l'œuvre s'adresse à un public, d'étudier dans le texte même ce qui renvoie à cette prise en compte des attentes des lecteurs, pour les combler, les décevoir ou en jouer, voire les bouleverser.

Au-delà de ce qui relève manifestement des intentions de l'auteur et de la manière dont le texte escompte une lecture mais aussi en permet d'autres, on pourra également prendre en compte les conditions matérielles de la réception : supports, moyens et voies de diffusion, conditions de publication et de promotion d'une œuvre. Ces conditions matérielles peuvent d'ailleurs constituer des déterminations qui interviennent dès la création de l'œuvre – le public visé, la réception attendue, les supports de publication choisis étant présents dans le projet même d'écriture. On pourra ainsi faire comprendre aux élèves que la réception est une dimension qui traverse l'ensemble du processus littéraire et qu'elle relève elle-même d'une étude globale qui intègre les autres moments de la production de l'œuvre.

- La genèse : lire-écrire

Dans la continuité du travail portant sur les réécritures en première L, cette étude invite à interroger et questionner la conception des œuvres en tenant compte de leur contexte. Cette ouverture de l'étude aux éléments contextuels suppose par exemple que les règles en usage ou les canons esthétiques dominants, l'inscription dans un genre, les attentes du public et la condition de l'écrivain, mais aussi les idées et conceptions qui forment l'armature de son discours et plus largement le contexte historique et social dans lequel il crée son œuvre, soient pris en compte dans l'étude de sa genèse. Il s'agit de rapporter à l'écriture même du texte, considérée comme un processus dont l'œuvre constitue un aboutissement et offre la trace, des éléments de contexte d'ordre esthétique, d'ordre idéologique et d'ordre socio-historique, et de montrer comment la création littéraire se nourrit de ces déterminations et les transcende dans l'invention d'une œuvre.

On s'intéressera, par exemple, en prenant appui sur l'étude du texte lui-même et selon les œuvres inscrites au programme, au jeu des influences, des références, et aux phénomènes d'intertextualité, mais aussi aux écarts par rapport aux modèles reçus, au travail de l'imagination et de la fiction qui recomposent et déplacent les représentations communes, ou à ce que la création peut faire gagner de complexité et d'ambiguïté aux idées mêmes de l'auteur. On pourra ainsi faire percevoir aux élèves comment le processus de création emprunte et reconfigure des éléments divers pour façonner une œuvre nouvelle, ayant un langage et une unité propres.

L'étude de la genèse permet également de faire mesurer aux élèves le travail d'achèvement progressif qui est à l'œuvre dans la création. L'étude des manuscrits et la comparaison entre plusieurs états du texte, des plans aux esquisses préparatoires, des carnets d'enquête aux différentes versions d'une page ou d'un épisode, contribuent à donner corps à l'idée même de création artistique. A cette occasion, on pourra s'intéresser aux pratiques d'écriture collaborative nées du développement des réseaux sur la toile et interroger les notions d'auteur et de propriété intellectuelle.

- La publication : écrire-publier

L'étude des conditions historiques et sociales entourant l'édition d'une œuvre invite à considérer la façon dont un écrivain envisage l'aboutissement éditorial de son texte et la façon dont il parvient à résoudre les problèmes posés par cette réalisation matérielle. Parmi les pistes d'analyse possibles, on peut envisager notamment : l'état du système de l'édition à une époque donnée (le marché du livre, la concurrence des éditeurs entre eux, les circuits de diffusion) ; les différents supports de publication qui sont disponibles (le feuilleton et le livre imprimé, l'édition en revue et l'édition en librairie, au XIX^e et au XX^e siècle ; l'édition papier et l'édition électronique, au XXI^e siècle) ; le jeu des négociations entre écrivains et éditeurs, les concessions acceptées ou refusées, de part et d'autre ; les contraintes

imposées aux éditeurs par la censure morale ou politique, lorsqu'elle s'exerce ; les procès intentés par la justice, à la suite de la publication d'une œuvre considérée comme dangereuse ou immorale... Les liens entre lecture et écriture, la détermination de l'écriture elle-même par la prise en compte anticipée de la publication, la manière dont l'édition participe de la production du texte donné à lire au public, doivent permettre aux élèves de prendre conscience du caractère complexe d'un processus non linéaire, dont les différents moments sont en constante interaction.

Mise en œuvre

En complément de la préparation à l'examen, la prise en compte des objectifs et des compétences visées doit inciter les professeurs à proposer des travaux variés, à l'écrit comme à l'oral. L'ensemble de ces activités développe des qualités d'expression, de rigueur et de créativité.

Le travail d'écriture d'invention, par exemple, amène les élèves à rédiger des comptes rendus critiques ou des articles. Il les entraîne à repérer et analyser les traits essentiels d'une œuvre, à prendre en compte les conditions et le contexte de sa production et de sa réception, à formuler et soutenir un jugement critique. Le compte rendu oral d'une œuvre, pouvant susciter un débat d'idées ou être comparé à des critiques parues dans la presse, permet aux élèves de confronter leurs visions de l'œuvre et d'expérimenter la diversité des lectures possibles d'un même texte. Dans tous les cas, les productions visent à développer le goût et l'esprit critique des lecteurs. La recherche de documents et la mise en œuvre de ces activités nécessitent que le professeur et les élèves travaillent en lien étroit avec le professeur documentaliste.

L'œuvre doit être envisagée dans sa relation avec tout document complémentaire susceptible d'éclairer sa genèse : manuscrits, brouillons, autre œuvre de l'auteur, et plus largement tout type d'intertexte – lectures supposées de l'auteur, modèles et influences, subis ou revendiqués.

Cette étude conduit nécessairement à l'appréciation de la forme finale du texte édité. On pourra en particulier réfléchir au choix du titre, éventuellement des titres successifs attribués à l'œuvre, et plus généralement, aux différents « seuils » du texte : préface, avant-propos, avertissement, tout dispositif d'accompagnement des textes imprimés, couverture, illustrations, chapitrage, quatrième de couverture, etc. Ces éléments permettent en effet de mettre en évidence les contraintes de production de l'œuvre et de rappeler que la perspective de sa réception et les modalités de sa publication conditionnent en partie son écriture.

On initie les élèves à la lecture de textes critiques sur l'œuvre et sur l'auteur, qu'il s'agisse d'extraits d'ouvrages généraux, d'essais, ou plus simplement d'articles de presse parus au moment de la publication. Ces derniers pourront être l'occasion de liens avec d'autres disciplines, l'Histoire notamment et l'Histoire des arts.

Enfin, ce domaine d'étude doit fournir l'occasion de familiariser les élèves avec les lieux et les pratiques qui assurent la présence et la diffusion des livres : bibliothèques, librairies, maisons d'édition, salons du livre, sites et émissions littéraires, lectures publiques, colloques ou conférences en lien avec l'Université, etc. Toutes les activités qui favorisent la découverte du monde de l'édition et des métiers du livre, l'exploration de nouvelles pratiques de lecture et d'écriture, peuvent être rattachées à cet enseignement. Rencontres avec des professionnels de l'édition, ateliers d'écriture animés par un auteur, participations à des salons du livre, au Goncourt des lycéens ou à tout autre jury de prix littéraire, animations de blogs de lecture, lectures critiques et comptes-rendus de lecture de magazines littéraires... constituent des occasions de se familiariser avec le livre sous toutes ses formes – depuis les supports les plus traditionnels jusqu'aux nouveaux supports numérisés, bibliothèques en ligne, livres électroniques, lectures en réseau.